

**Monsieur Renaud Muselier,
Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,**

Le 19 décembre 2022

Monsieur le Président de région,

La région Sud Provence Alpes Côte d'Azur fait partie des régions les plus concernées par la montée des températures et par les événements climatiques extrêmes. Nous saluons les efforts de la région sur l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. Avec le plan Climat 'Une Cop d'avance », vous les avez mis au cœur de votre action. Renouvelé en 2021, le niveau des engagements financiers en faveur des enjeux du changement climatique et même passé à 40% du budget régional.

Le 14 novembre, vous avez signé avec la Première Ministre Elisabeth Borne, le premier protocole d'expérimentation entre l'État et une région dans le domaine de la planification écologique. Cette démarche pionnière aboutira d'ici avril prochain à un programme commun d'actions pour la planification écologique.

Pour la CFDT, la planification écologique doit être construite démocratiquement à tous les niveaux (national, territorial, filières, entreprises), et plus particulièrement en croisant les enjeux filières-territoires, car son acceptabilité sociale sera déterminante au regard des changements de comportement et technologiques qu'elle impose.

Depuis longue date, la CFDT a pour ambition de construire et mettre en œuvre une transition écologique et énergétique juste. C'est tout le sens de son investissement depuis plus d'un an au sein des travaux préparatoires de la stratégie nationale énergie-climat, ainsi que sa contribution récente à la concertation territoriale relative au mix énergétique.

A l'échelon territorial, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique, à la fois parce qu'elles sont en capacité de trouver des solutions et parce qu'il en va de leurs perspectives d'avenir.

C'est pourquoi la CFDT revendique d'être associée à toutes les étapes d'une telle démarche d'expérimentation. Les représentants des travailleurs au niveau territorial doivent pouvoir intégrer la comitologie prévue.

Les représentants des salariés doivent prendre leur place toute légitime dans la planification écologique territoriale et défendre la transition écologique juste.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez agréer, Monsieur le président de région, de mes salutations distinguées.

Le secrétaire général, Mollet Stéphane

